

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES



CINQUIÈME CONGRÈS TRIENNAL DU COPE SEPB  
Toronto (ON)  
17 au 19 juin 2016



## Fusillade au club de nuit Pulse à Orlando

- PARCE QUE c'est la haine et l'homophobie qui sont à l'origine de ce terrible massacre qui a ôté la vie à 49 personnes et qui en a blessé plusieurs autres au club de nuit Pulse à Orlando en Floride;
- PARCE QUE cette fusillade envoie un message aux membres de la communauté LGBT partout sur la planète qu'ils peuvent être attaqués du simple fait qu'ils sont ce qu'ils sont;
- PARCE QUE les personnes allosexuelles et de couleur aux États-Unis sont victimes d'une violence disproportionnée et au Canada la violence subie par la communauté LGBT est de façon très nette plus brutale que celle subie par la population en général;
- PARCE QUE comme organisation dévouée à la justice et à l'équité, nous avons pour responsabilité de nous battre pour défendre les droits de ceux qui sont opprimés; et
- PARCE QUE fondamentalement, aimer, c'est aimer;

Le COPE SEP B condamne avec la plus grande vigueur l'attaque brutale, au club de nuit Pulse à Orlando, réaffirme son appui à l'endroit de la communauté LGBTQI et réaffirme son engagement à promouvoir le principe d'acceptation et de justice auprès de ses sections locales et du Syndicat national.



## Plan stratégique

ATTENDU que le COPE SEPB est présentement un syndicat très décentralisé, la plupart des ressources et de l'autorité étant relayées aux sections locales et aux conseils des régions;

ET ATTENDU qu'une remise en question à l'interne est saine et essentielle à l'avancement de toute organisation;

ET ATTENDU que le COPE SEPB est un syndicat canadien depuis douze ans qui n'a pas encore à ce jour remis en question sa structure et son organisation;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que l'exécutif national soit chargé de faire l'examen de la structure et de l'organisation de notre syndicat en consultation avec les conseils et les sections locales et qu'un rapport intérimaire soit présenté à la prochaine conférence mi-mandat, et qu'un rapport final soit prêt pour le congrès national de 2019.



## Appui aux travailleuses du sexe

- ATTENDU Le 20 décembre 2013, la Cour suprême du Canada jugeait de façon unanime que les articles 210, 212 (1)(j) et 213 (1)(c) du Code criminel canadien violaient les droits des travailleuses du sexe en vertu des articles 7 et 2(b) de la Charte canadienne des droits et libertés;
- ATTENDU les lois entourant le commerce du sexe présentées par le gouvernement avec le projet de loi C-36 rendaient criminels les mêmes actes saisis par les cours de justice;
- ATTENDU le SEPBB respecte l'autonomie et l'agence de celles et ceux participant au commerce du sexe et leur droit de gagner un revenu par le commerce du sexe sans harcèlement;
- ATTENDU le SEPBB reconnaît et appuie les droits des travailleuses du sexe et des personnes qui vend ou échange des services sexuels et leurs efforts pour briser la stigmatisation associée au commerce du sexe;
- ATTENDU le SEPBB reconnaît et appuie les droits des travailleuses du sexe et des personnes qui vend ou échange des services sexuels et leurs efforts pour obtenir l'égalité, l'équité, la sécurité au travail, des droits en matière de travail et les autres avantages dont jouissent tous les autres travailleurs;
- ATTENDU la pleine décriminalisation des travailleuses du sexe, de leurs clients et des tiers offre une approche qui est inclusive pour les travailleuses du sexe et qui ne perpétue pas la violence sanctionnée par l'État ou la grossière atteinte aux droits de la personne;
- ATTENDU le SEPBB se bat depuis longtemps pour que tous les travailleurs, syndiqués ou non, bénéficient de soutien juridique et social;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le SEPBB, en solidarité avec les travailleuses du sexe et leurs sympathisants, appuie et fasse la promotion de la pleine décriminalisation du commerce du sexe, de l'abrogation des lois entourant le commerce du sexe introduites par le projet de loi C-36, et du soutien aux travailleuses du sexe dans leur lutte pour organiser et améliorer leurs conditions de travail.

**LA RECOMMANDATION DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS  
POUR LE RENVOI AU CONSEIL CANADIEN ÉQUITÉ  
A ÉTÉ ADOPTÉE**

CINQUIÈME CONGRÈS TRIENNAL DU COPE SEPBB  
Toronto (ON)  
17 au 19 juin 2016



## Services de garde sur place du COPE SEPB

- ATTENDU Le Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB) représente des travailleuses et travailleurs partout au Canada;
- ET ATTENDU Les effectifs et la direction du SEPB reflètent un large groupe bien établi de membres qui prendront leur retraite dans 10 ou 20 ans;
- ET ATTENDU Il faut être plus inclusif, ce qui peut se réaliser en partie en allant au-devant de nos membres qui sont le futur de notre syndicat, beaucoup d'entre eux sont en âge d'être parent;
- ET ATTENDU Les services de garde sont en crise au Canada et il revient au mouvement syndical de promouvoir un programme national de services de garde qui ne ruine pas les parents et qui offre des services accessibles et sans but lucratif;
- ET ATTENDU que le mouvement syndical ne devrait pas seulement défendre les pratiques progressistes, mais s'assurer aussi de les faire siennes;
- ET ATTENDU que plusieurs sections locales du SEPB ont déjà adopté une pratique progressiste d'offrir des services de garde sur place durant leurs activités dans le but de favoriser l'inclusion et la participation;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le SEPB au national offre des services de garde sur place lors de toutes ses activités pour permettre à tous les membres de participer;

### IL EST DE PLUS RÉSOLU

Que le SEPB au national encourage aussi toutes les régions et les sections locales à offrir aussi des services de garde sur place lors de toutes leurs activités.

**LA RECOMMANDATION DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS  
POUR LE RENVOI À L'EXÉCUTIF NATIONAL  
A ÉTÉ ADOPTÉE**

CINQUIÈME CONGRÈS TRIENNAL DU COPE SEPB  
Toronto (ON)  
17 au 19 juin 2016



## Salaire minimum

ATTENDU qu'au Canada un mouvement politique, syndical et citoyen se met en place pour réclamer un salaire minimum à 15\$;

ATTENDU que le SEPB-Québec a voté à l'unanimité, lors de son dernier congrès en 2015, à militer pour l'établissement d'un salaire minimum à 15\$ au Québec;

ATTENDU qu'un salaire minimum à 15\$ est le seuil minimum pour avoir un salaire annuel permettant de passer au-dessus du seuil de pauvreté, ce qui concernerait 15% des ménages canadiens;

### QU'IL SOIT RÉSOLU

Que le COPE SEPB se positionne en faveur de la hausse du salaire minimum à 15\$ au Canada.



## Violence conjugale

- PARCE QUE la violence conjugale est dévastatrice sur les plans psychologique et physique de tous les membres;
- PARCE QUE la violence conjugale est nuisible au mouvement syndical si nous ne soutenons pas les membres qui souffrent au travail;
- PARCE QUE la violence conjugale est un problème de santé et de sécurité au travail auquel doivent s'attaquer les sections locales;

### IL EST DONC RÉSOLU

que le COPE SEPB fasse la promotion, défende et négocie des dispositions pour des intervenantes en milieu de travail spécialement formées pour expliquer ce que sont les conséquences de la violence conjugale au travail. Nous encourageons les sections locales à faire de même;

### IL EST DE PLUS RÉSOLU

que le COPE SEPB fasse la promotion, défende et négocie des dispositions pour faire reconnaître la réalité de la violence conjugale et à assurer aux victimes au moins cinq jours payés, cinq jours non payés et jusqu'à 16 semaines additionnelles pour leur permettre de ne pas avoir à se soucier d'abord et avant tout de sauver leur emploi. Nous encourageons les sections locales à faire de même;

### IL EST DE PLUS RÉSOLU

aussi, que le COPE SEPB, d'ici les six prochaines années, organise une étude auprès de toutes les sections locales pour mesurer leur succès à intégrer dans leurs conventions collectives des dispositions portant sur la violence conjugale, dans le but d'aider d'autres sections locales et les conseils.



## Soins aux aînés

- PARCE QUE On s'attend à ce que les membres d'une famille aient de plus en plus besoin de s'absenter du travail pour des durées supérieures à leurs droits de congé annuel et/ou de maladie;
- PARCE QUE les employeurs peuvent juger les absences comme un problème affectant la performance au travail;
- PARCE QUE les membres d'une famille prodiguant des soins peuvent souffrir de stress and d'épuisement professionnel si le congé n'est pas accordé ou si des problèmes financiers surviennent si l'emploi est menacé;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le SEP B encourage les sections locales à négocier des dispositions pour veiller à ce que les travailleuses et travailleurs qui prodiguent des soins à leurs parents aînés aient une disposition de congé avec solde spécifique sur la question des soins à un parent aîné et qu'ils aient accès à un congé sans solde lorsque requis.





## Soins aux aînés

- PARCE QU' il n'existe pas de normes provinciales ou fédérales prévoyant des soins de santé à domicile et communautaires, abordables et financés par les fonds publics et dont les normes provinciales et fédérales égalent ou surpassent les normes nationales assortis de d'une réglementation et de ressources d'application pour une livraison harmonieuse de soins de santé communautaires, et de soins de santé de courte, moyenne ou longue durée;
- PARCE QUE de nombreuses familles sont déchirées entre les soins à donner à leurs deux parents aînés nécessitant des soins de santé particuliers et à leurs enfants;
- PARCE QUE qu'il n'y a aucune norme législative portant sur les exigences en matière de soins dans les résidences de soins de longue durée;
- PARCE QUE la plupart des résidences de soins de longue durée sont en PPP avec une aide financière limitée ou inexistante et qui demandent en moyenne 6 000 \$ par mois par patient pour des services sur 24 heures;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le COPE SEPB travaille avec le Congrès du travail du Canada, ses affiliés et les groupes communautaires pour faire du lobbying auprès des gouvernements fédéral et provinciaux pour modifier les législations provinciales et fédérale et d'amender la *Loi canadienne sur la santé* et les lois sur la santé provinciales pour inclure des normes nationales régissant les soins de santé à domicile et communautaires; de faire la promotion de la livraison harmonieuse de soins de santé communautaires, et de soins de courte, moyenne et longue durée;

### QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU

Que le COPE SEPB travaillera avec le CTC, ses affiliés et les groupes communautaires pour garantir qu'une norme nationale de services de soins soit implantée avec une réglementation et des ressources pour assurer son application.



## Femmes autochtones disparues ou assassinées

- PARCE QUE le 8 décembre 2015, le gouvernement libéral fédéral annonçait une enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées;
- PARCE QU' il est impératif que cette enquête cerne les causes profondes de la violence exercée contre les femmes autochtones et se penche sur la gamme complète des risques qu'elles doivent affronter du fait que la violence exercée contre les femmes et les filles est systémique et une crise nationale exige des mesures concertées, informées et urgentes;
- PARCE QUE mettre fin à la violence exercée contre les femmes autochtones exige des engagements collectifs et des gestes concrets qui résultent d'un processus de mobilisation respectueux qui réponde aux besoins et aux attentes des survivantes, de leur famille et de leurs proches;
- PARCE QUE le processus d'enquête exige la pleine collaboration des directions à tous les paliers de gouvernement; territorial, provincial et fédéral, et doit aussi inclure les membres des familles touchées;
- PARCE QUE les participants à la table ronde de 2016 sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées se sont engagés à travailler avec les familles et les partenaires locaux;
- PARCE QU' il a été rapporté que des personnes appartenant aux familles touchées ont été écartées de la table ronde;
- PARCE QUE la question des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées est un problème canadien, pas seulement un problème autochtone;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le COPE SEP B demande au Congrès du travail du Canada d'écrire au premier ministre de garantir que l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées soit menée avec respect et englobe toutes les familles;

### QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU

Une fois que le gouvernement fédéral aura créé une campagne de sensibilisation et de prévention pancanadienne pour changer la perception et les comportements de la population pour mettre fin à la violence exercée contre les femmes et les filles autochtones, que le COPE SEP B demande au CTC d'aider cette campagne du mieux qu'il peut en diffusant de l'information aux affiliés.



## Programme national de services de garde

- PARCE QU' en raison des politiques gouvernementales provinciales et fédérales (sauf au Québec), les familles au Canada n'ont pas accès à des services de garde universels et de qualité;
- PARCE QUE l'impôt fédéral qui s'applique aux subventions que reçoivent les familles pour les services de garde laisse les familles qui en le plus besoin avec une subvention très amaigrie une fois l'impôt payé;
- PARCE QUE les frais de services de garde dans certaines provinces s'élèvent à 1 500 \$ par enfant, par mois;
- PARCE QUE beaucoup de grands-parents à la retraite gardent les enfants pour leur famille dont les moyens financiers sont plus serrés;
- PARCE QUE notre priorité dans ce pays doit être de prendre soin de nos enfants;
- PARCE QU' il n'y a ni assez de places en garderie ni assez de personnel, surchargeant ainsi le personnel existant qui est sous-payé;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le COPE SEPB travaille avec le Congrès du travail du Canada et les fédérations des travailleurs pour demander au gouvernement fédéral de financer toutes les provinces et les territoires du Canada et permettre à notre pays de donner des services de garde abordables, publics, universels et de qualité; et

### QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU

Que le COPE SEPB travaillera avec les fédérations des travailleurs pour demander que les gouvernements provinciaux et des territoires l'accès à des services de garde abordables, publics, universels et de qualité.



## Journée internationale des femmes

- PARCE QUE il nous faut reconnaître les luttes menées et les sacrifices faits par les femmes au cours des ans simplement juste pour aller travailler;
- PARCE QUE les pays d'Europe souligne cette journée par un congé férié depuis de nombreuses années;
- PARCE QUE la population doit comprendre et mesurer le rôle que jouent les femmes dans le mouvement syndical;
- PARCE QUE nos jeunes consoeurs doivent comprendre le travail qu'ont fait les femmes pour paver la voie et qu'il reste du travail à faire pour faire en sorte de garantir à nos consoeurs de demain qu'elles ne seront pas laisser pour compte; et
- PARCE QUE la plateforme électorale du gouvernement fédéral libéral repose en partie sur les droits des femmes et l'égalité;

### IL EST DONC RÉSOLU

Que le COPE SEPB et tous les conseils amorcent une campagne de signature de lettre pour le gouvernement fédéral pour faire de la journée internationale des femmes un jour férié pour souligner les droits des femmes et l'égalité. On encouragera les sections locales et les conseils à participer.